

La réforme du lycée touche aussi la voie professionnelle : exemple au lycée professionnel Curie, à Bolbec - Education

5-6 minutes

«On en a moins parlé que de la réforme des filières générales, mais on a aussi quelques nouveautés cette année. »

Vincent Payen, proviseur du lycée professionnel Pierre-et-Marie-Curie de Bolbec depuis trois ans, manierait presque l'euphémisme : en cette rentrée 2019-2020, la filière professionnelle connaît une transformation de fond, à l'image de la voie générale (*lire ci-dessous*).

Spécialisation retardée

Concrètement, les cursus « bacs pro » ASSP (accompagnement, soins et services à la personne), gestion-administration, métiers du commerce et Arcu (accueil et relation clients et usagers) de l'établissement, jusqu'ici entamés dès la classe de seconde, sont désormais remplacés en première année par le choix pour l'élève d'une « famille de métiers ». *« Une année de tronc commun supplémentaire, précise le proviseur, pour que l'élève ne se spécialise pas dès la seconde. »* ASSP est ainsi intégré dans la famille « Soins et services à la personne », Arcu et commerce dans « Métiers de la relation client », et gestion-administration dans « Métiers de la gestion administrative, du

transport et de la logistique. »

Problème, les bacs pro « Métiers de l'accueil » et « Métiers de la vente » (famille des « Métiers de la relation client »), ainsi que les filières transport et logistique, ne sont pas proposées à Pierre-et-Marie-Curie. Au moins pour cette année 2019-2020, les élèves intéressés par ces filières devront donc changer d'établissement à l'issue de leur seconde.

La mobilité en enjeu

« Un ajustement de l'offre devrait avoir lieu l'année prochaine ou la suivante », indique Vincent Payen. À tout réfléchir, il ne voit pas forcément un mal dans ce délai incompressible : *« Ça peut inciter nos jeunes à la mobilité, un manque récurrent dans les filières pros. Les élèves choisissent bien souvent une formation non pas par goût, mais parce que ce n'est pas loin de chez eux. On a eu une réunion hier [mardi dernier, NDLR] avec le recteur pour réfléchir à ce sujet. »* Il cite en ce sens les PMFP (périodes de formation en milieu professionnel) dont les frais de déplacement sont déjà remboursés par le lycée, et les projets pédagogiques externalisés, par exemple au Havre. *« Les freins en matière de mobilité sont souvent chez les parents, à qui la ville fait parfois peur. Il faut travailler à faire évoluer les mentalités. »* Et d'indiquer la présence des filières transport et logistique au lycée Lavoisier du Havre.

La mobilité, voilà bien l'axe clé de la politique d'établissement que Vincent Payen et ses équipes entendent mener. *« Un élève qui n'est pas mobile dans son cursus secondaire ne le sera pas plus dans ses études ni dans son métier. Or, où se trouvent les bassins d'emploi, si ce n'est dans les grandes villes ? »*

Il note toutefois des motifs d'espoir à chercher du côté de

Parcoursup, la plateforme de vœux pour l'enseignement supérieur. *« Cette année, 85 % de nos bacheliers ont émis des vœux pour poursuivre leurs études en BTS. Ils n'étaient que 69 % en 2018. Ces formations sont au Havre, pas sur notre territoire. C'est un réel progrès. »*

« Casse-tête » à Guillaume-le-Conquérant

Le lycée général et technologique lillebonnais a aussi eu à assimiler sa réforme, celle de la filière générale.

Et à une tout autre échelle : avec 1 171 élèves inscrits – décompte arrêté à mercredi dernier –, l'établissement est l'incontestable poids lourd du territoire. *« Je remercie mon adjointe d'avoir résolu le casse-tête, précise François Hébert, proviseur. Il y a jusqu'à treize groupes par spécialité. On y travaille depuis janvier. L'objectif est rempli : tous les élèves ont eu les spécialités qu'ils ont demandées. »* Le lycée propose neuf des douze spécialités ouvertes par la réforme de la voie générale. Chaque élève doit en choisir trois en classe de première, puis deux de ces trois pour la terminale. Pour cette première année, seuls les élèves de première sont concernés. Trois spécialités de quatre heures hebdomadaires chacune : la direction a dû jouer les équilibristes afin de caler au mieux les emplois du temps des élèves, mais aussi des enseignants.

« Pas de classes surchargées »

Mieux, contrairement à la crainte de certains d'entre eux – des manifestations de professeurs avaient émaillé le dernier semestre du lycée –, aucune spécialité ne se fera dans des classes surchargées. *« On aura un seul groupe à trente et un élèves, tous les autres en comptent moins de trente, assure le proviseur. Les conditions de travail seront bonnes. »*